

# Le *ce* antécédent des constructions de type relatif : un pronom démonstratif ?

Parution : *Langue française*, n°205, mars 2020, 101-119.

Claude Muller

Université Bordeaux Montaigne et CLLE, UMR 5263 du CNRS

## Résumé

Le *ce* antécédent des constructions relatives est à considérer comme un nom vague ou vide, apte à représenter des contenus divers bien plus largement que n'importe quel nom vague comme *chose*. Il n'est pas sémantiquement démonstratif. L'extension à des sens quantitatifs ou intensifs en découle. Les constructions réalisées sont généralement des syntagmes nominaux syntaxiques, DP définis, mais analysables comme NP dans les constructions détachées des reprises de contenu propositionnel.

## Abstract

The demonstrative pronoun *ce* in relative constructions is not a semantic demonstrative. It represents undefined contents, far beyond what any vague noun could represent. The extensions in quantitative or exclamative contents come from the vacuity of semantic content and do not necessitate separate analysis. The constructions are syntactically either definite DPs or NPs.

## Mots-clés

démonstratif, reprise de contenu propositionnel, pseudo-clivée, exclamative

## Keywords

demonstrative, pseudo-cleft, exclamative, resumption of predicative content

## 1. LES CONSTRUCTIONS DE TYPE RELATIF A ANTECEDENT *CE*

Les constructions de type relatif (celles où *ce* coréfère à un actant dans la subordonnée) à antécédent *ce* sont réparties dans les grammaires en relatives à antécédent de sens vague non humain (1) dites relatives périphrastiques chez Riegel et al. (2009 : 814), interrogatives indirectes (2), constructions quantitatives (3), exclamatives (4). A ces structures il faut ajouter le type particulier<sup>1</sup> (5) :

- (1) Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,... (Boileau)
  - (2) Dis-moi ce que tu tiens
  - (3) J'ai pris ce que je pouvais de bagages et je suis partie... (C. Audry, *On joue perdant*, 1946, dans Gaatone 1986 : 417)
  - (4) Tu ne peux pas t'imaginer ce qu'il a vieilli ! (Togebly cité par Gaatone 1986 : 255)
  - (5) Si le beurre était épuisé, ce qui arrivait assez souvent, on faisait des tartines de saindoux pour la collation de quatre heures. (Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011)
- Qu'est-ce que *ce* dans ces constructions ? Y a-t-il des catégories différentes de ce terme dans ces contextes ? Quel rapport avec l'étiquette démonstrative ?

## 2. MORPHOSYNTAXE : ANALYSE DISTINCTE DE *CE*

---

<sup>1</sup> Il n'y a pas de dénomination généralement acceptée. Pour Gary-Prieur (2007), des relatives détachées en *ce qu-* ; pour Kuyumcuyan (2011), des « pseudo-périphrastiques ». Dans Muller (2018), des « relatives de reprise de contenu propositionnel ». Je garderai cette étiquette (relatives RCP) qui les singularise le mieux. Les exemples d'auteurs avec date sont de Frantext.

Comme le titre l'indique, on a opté pour un traitement séparé de *ce*, alors que certaines études voient dans certaines formes (surtout *ce que*) un morphème unique (Léard 1986, 1992 : 214). Dans la plupart des grammaires, il s'agit d'une distinction selon les emplois. Chez Wilmet (2003 : § 230), *ce* est antécédent dans les relatives et interrogatives mais pas dans les exclamatives (§330). Dans Riegel et al., les *ce* des exclamatives en *ce que* n'est pas non plus analysé comme morphème distinct (2009 : 689). Dans toutes ces constructions, la cliticisation est indéniable, malgré quelques possibilités d'intercalations avec *surtout*, *précisément* (Togoby 1982 : §370) :

(6) Nous pouvons rapprocher de cette thèse de Hegel le propos suivant de Klee, pour *ce précisément* qui l'en distingue. (K. Maillat, *L'imitation dans les arts et dans la peinture en particulier*, 2017, 179)

Il faut encore ajouter un facteur tenant à l'évolution de la langue : le relatif interrogatif non humain *quoi* a perdu bon nombre d'emplois, étant exclu comme relatif-interrogatif des constructions sans préposition, et interdit de fonction sujet. La langue a donc utilisé une tournure complexe pour remplacer la forme simple, ce qui autorise à parler de formes supplétives comme le fait Le Goffic (1993, §369) : «... la suite 'pronom démonstratif (généralisant, non anaphorique) + relatif' revient à exprimer la même chose que le pronom indéfini seul, et le supplée sans difficulté dans son utilisation en perspective percontative, comme en perspective intégrative (perspectives qu'elle tend au demeurant à neutraliser). » Cette supplétion ne nécessite cependant pas une analyse en morphème unique.

On ne reviendra pas ici sur la confrontation entre une hypothèse de « proforme » ou pronom complexe pour *ce que* ou d'autres formes. La critique en a notamment été faite par Pierrard (1993 : 598-600). Si on considère les relatives comme (1) ci-dessus, on doit bien admettre que le comportement de la relative qui suit *ce* est en tous points celui des relatives à fonction épithète, à introducteur fonctionnel<sup>2</sup> *qui* sujet, *que* non sujet, *dont* complément en *de* en relation avec un argument interne à la subordonnée. Ces relatives forment avec leur antécédent des syntagmes nominaux, ainsi que l'attestent des titres comme *Ce que je crois* (Mauriac), *Ce qui nous lie* (film de C. Klapisch). Le *ce* est donc à analyser comme un antécédent nominal de relative<sup>3</sup>.

### 3. PRESENCE OU ABSENCE DE CE

Le *ce* est obligatoire avec les formes fonctionnelles *qui* sujet, *que* objet ou attribut, *dont*. La présence de pronoms pleins, parce qu'ils peuvent cumuler la fonction de support nominal en même temps que celle de subordonnant, conduit souvent à s'en passer. Il reste quelques cas où l'emploi de *ce* peut être nécessaire pour la bonne formation du syntagme nominal, par exemple dans la clause initiale d'une pseudo-clivée :

---

<sup>2</sup> Ce ne sont pas des pronoms autonomes, peut-être des « conjonctions » qui seraient aptes à marquer des fonctions d'argument (Muller 1996). Ces formes ne peuvent pas représenter des noms comme le montre l'impossibilité de dire : \**Dont il parle ?* à la place de : *De qui il parle ?* De même dans *qui manque ?* où le *qui* sujet non restreint est remplacé par le pronom « humain » ; la solution « non humain » exige ici une tournure impersonnelle *il manque quoi ?* ou une question avec *qu'est-ce qui*. Un cas est à part, l'exclamative directe, où on a à la fois : *qu'il est grand !* et *Ce qu'il est grand !* Cette propriété tient selon nous à la ressemblance formelle entre un pronom plein *que* exclamatif à sens *combien* dans ce contexte et le *que* subordonnant à fonction non sujet de la seconde construction. La fonction subordonnant se marque par l'exigence d'un verbe fini : *Que d'eau !* vs \**Ce que d'eau !*

<sup>3</sup> Les exclamatives en *ce que* ont aussi des propriétés de syntagmes nominaux (J. Gérard 1977 : 165) et ci-dessous. Le *celui* des relatives est aussi analysé comme syntagme nominal par Hirschbühler et Labelle (1990). Chez M. Gross 1977 : 133), *celui* (= *ce+lui*) est à la fois source des déterminants articles (*lui ->le*) et de l'adjectif démonstratif *ce* : le pronom *celui* (sans *-ci /là*) n'est donc pas pour lui un démonstratif, mais une forme indifférenciée de pronom défini.

(7) Ce à quoi on s'attend, c'est un rapport d'égal à égal. (*twitter.com/ robert\_deragon*)  
/ \*A quoi on s'attend, c'est...

ou comme support du complément de comparatif :

(8) Le moteur (...) consommait plus de carburant que ce à quoi on s'attendait. (*linguee*)  
/ ?\*Le moteur consommait plus qu'à quoi on s'attendait.

ou encore pour éviter la rencontre de deux prépositions :

(9) L'évaluation est le reflet de ce à quoi l'humanité a choisi de donner de l'importance... (*linguee*)

Dans d'autres cas, le choix de l'utiliser ou non est de peu d'importance, comme dans ces formes de pseudo-clivées, sans ou avec :

(10) C'est agaçant tous ces obstacles. Il glisse, il se rattrape – c'est à quoi servent les vingt crochets qu'il a au bout des pattes... (E. Viennot, *Etat des lieux*, 2012, 55)

(11) Elle est au-delà de mes conseils et se fiche de ma tendresse. Elle a moralement déménagé. Eh bien, qu'elle se dépatouille, se retrouve et nous perde si c'est ce à quoi elle aspire... (B. et F. Groult, *Journal à quatre mains*, 1994)

La présence de *ce*, dans la relative RPC, vient donner de la cohésion à la subordonnée et fixe sur *ce* le travail de mise en forme accompli par le locuteur<sup>4</sup> pour nominaliser le contenu propositionnel:

(12) ...il devait passer quelques jours (ou instants, je ne sais plus exactement) en purgatoire pour quelques imperfections commises dans la récitation du bréviaire, ce sur quoi le Bon Dieu est très sévère pour les prêtres. (Ph. Artières, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013)

Cependant, le *ce* peut être exclu, comme généralement avec *sans quoi*, *faute de quoi*, peut-être parce que ces formes ne sont pas de supports de fonctions argumentales à proprement parler. F. Lefeuve (2006 :242-243) estime ainsi que « le groupe préposition + *quoi* (...) doit jouer un rôle essentiel par rapport au verbe de la proposition... ». Dans les liens de type circonstanciel, *ce* est exclu :

(13) Ils y mirent le feu (...). Après quoi, ils coururent les rues toute la nuit... (Lefeuve 2006 : 236)

(13') \*Ce après quoi ils coururent les rues toute la nuit (ibid. 243)

Le *ce* construirait ici une cohésion entre le syntagme relatif et la proposition, obligeant à interpréter le verbe comme *courir après quelque chose*.

Dans les interrogatives indirectes, les pronoms pleins invalident-ils la construction avec *ce* ? Pour certains (Lorian 1968 : 345), le *ce* imposerait le sens relatif opposé au sens interrogatif dans :

(14) Je ne comprends pas de quoi il parle / Je ne comprends pas ce de quoi il parle

Le *ce* est cependant bien attesté dans des interrogatives indirectes :

(15) Et souvent je me demande ce à quoi les autres pensent en regardant par la fenêtre... (*fr.audiofanzine.com*, 4/9/2005)

(16) Le parrain que j'ai choisi pour mon enfant me demande ce à quoi cela l'engage : que dois-je lui répondre ? (*croire.la-croix.com*)

Le maintien de *ce* dans ces exemples, même s'il paraît lourd et redondant, correspond sans doute au besoin dans certains contextes de matérialiser dans la principale l'objet de la question.

Les exclamatives sont peut-être un cas à part. En effet, *ce* peut introduire un énoncé autonome<sup>5</sup> :

(17) Ce qu'il m'aura déjà gâché de repas, celui-là ! (Gaston à propos de Fantasio, dans Franquin : *Des gaffes et des dégâts*, 1977, p. 26)

<sup>4</sup> Ce qu'a montré Berrendonner (1990 : 35).

<sup>5</sup> On notera qu'une paraphrase nominale est imaginable ici : *La quantité qu'il m'aura gâché de repas, celui-là !* Ce n'est pas le cas de toutes les exclamatives indépendantes : *Ce qu'ils peuvent mentir, ces gens !*

En subordonnée exclamative, le *ce* redevient obligatoire<sup>6</sup>, ce qui ne peut tenir qu'à la différence morphologique entre un *que* pronom exclamatif et la conjonction :

(18) C'est fou ce que ce genre de mômes vous détestent. (Chalandon, *Retour à Killybegs*, 2011)

(18') \*C'est fou que ce genre de mômes vous détestent.

#### 4. BILAN ET QUESTIONS

Les questions que l'on va se poser maintenant ont trait au contenu possible de *ce* : Est-ce un démonstratif sémantique ? Est-ce toujours un syntagme nominal (au sens ancien du terme : avec la valeur d'un groupe nominal déterminé), puisqu'il intervient dans des constructions de quantité, ou de degré ? Quel est son contenu sémantique ? Correspond-il lorsqu'il est nominal, à un défini, un indéfini, ou un nominal sans article ? *Ce que* exclamatif est-il à analyser différemment ?

#### 5. LE *CE* NOMINAL DES RELATIVES ET LE SENS DEMONSTRATIF

Les grammaires gardent évidemment pour *ce* l'étiquette de « démonstratif », qui est justifiée par la forme déterminant homonyme. Le « ce » devant un nom sélectionne de façon définie un objet parmi d'autres de la même catégorie nominale. Il est difficile de confronter l'interprétation du déterminant « ce » à celle du « ce » devant relative, les relatives étant des compléments prédicatifs plus proches d'adjectifs. On peut quand même illustrer cette différence avec la relative familière de dénomination, qui est une épithète nominalisée :

(19) ...du qui se mange, du qui se porte, du qui sent bon.. (internet, 26/12/16)

(20) Il faut que je m'achète du qui sent bon

La forme familière permet la sélection, donc théoriquement le démonstratif :

(21) Le qui sent bon d'Hermès est meilleur que celui de Fabergé

(22) Ce qui sent bon me plaît et n'est pas cher (ambigu)

L'on voit en (22) que le sens démonstratif suppose une sélection restrictive sur contenu nominal, ce qui implique un domaine nominal plus vaste (Kleiber (1984 : 76) parle de sens partitif). On n'a pas ce sens avec la relative normale, où *ce* est pronom :

(23) J'aime ce qui sent bon = ...(toutes) les choses qui sentent bon

Le « ce » qui nous intéresse n'a pas de pouvoir sélectif par rapport au contenu nominal. Son extension est celle de ce contenu. Ce que décrivent Damourette et Pichon<sup>7</sup> (§2498) : « On se sert de *ce* pour substantifier abstraitement le contenu sémantique d'une relative, sans y ajouter aucun élément significatif nouveau. » L'analyse n'est pas nouvelle ; Pierrard (1993 : 594) opposant :

(24) Il veut ce livre vs Il veut ce que tu as caché derrière l'armoire

dît que dans la seconde phrase le *ce* « ne dégage pas la moindre puissance monstrative ». On admettra donc que le *ce* des relatives (et également celui des interrogatives indirectes) n'a rien à voir avec le déterminant démonstratif. Le contraste avec *cela* est significatif : dans ces constructions, *cela*, qui a des propriétés démonstratives par la localisation qu'il signifie, et qui restreint son sens, est inutilisable :

(25) Je ne me rappelle plus ce (\*cela) que je mangeais (Dobrovsky, *Un homme de passage*, 2011)

(26) Mes moyens ne sont plus ce (\*cela) qu'ils ont été... (Dobrovsky, *ibid*)

<sup>6</sup> Le *que* pronom exclamatif ne peut être enchâssé. Avec une pause forte après *c'est fou*, il serait possible. Mais totalement exclu dans *On ne s'imagine pas ce que j'ai eu peur !* (J. Gérard) : il faut bien *ce* ici.

<sup>7</sup> Leur remarque ne vaut pas pour les reprises de contenu propositionnel (le type de (5)), qui ont une double détermination, à la fois par référence à l'énoncé matrice et par le contenu de la relative.

Cela ne signifie pas que *ce* n'est jamais un démonstratif sémantique. Ainsi, les constructions non relatives, *et ce*, ou *sur ce*, constructions dans lesquelles le *ce* anaphorise un contenu nominal en le singularisant :

(27) J'ai tous les documents secrets nécessaires qui montrent que je ravitaillais les bonnes personnes. Et ce, depuis assez longtemps pour que mon appartenance au bon côté ne puisse être mise en doute. (Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)

Le « ce » est l'aboutissement du processus mental de nominalisation d'un contenu prédicatif antérieur, et il y a une relation évidente de proximité avec ce contenu, ce qu'illustre l'emploi possible avec le même sens du démonstratif *cela*:

(27') ...Et cela, depuis assez longtemps pour que...

Le contenu nominal vague de la forme *ce* (un état de fait, une situation) permet la sélection démonstrative :

Ce = cela = cet état de fait particulier

On verra pourtant que les relatives RPC ont un fonctionnement différent.

## 6. CELA VS CE DEVANT STRUCTURE RELATIVE

L'examen inverse, de *cela* devant relative en *qui / que*, confirme cette différence, différence qui ne tient pas forcément à la possibilité d'interprétation anaphorique de *ce*, mais à l'aspect qu'on a signalé ci-dessus, de singularisation ou non d'une entité de façon indépendante de son contenu précisé par la relative.

La plupart des emplois sont avec le verbe *être* dans des constructions du type des clivées ou pseudo-clivées :

(28) Un destroyer anglais a été coulé sur une mine ; c'est le cinquième, mais ce n'est pas encore cela qui nuira à la maîtrise des Alliés sur les océans, qui reste complète. (Lazard, *Journal : 1940*, 2012)

Le *ce* pourrait ici figurer à la place de *cela* : la différence pouvant être analogue à celle entre « la chose qui » pour *ce qui*, et « cette chose qui » pour *cela qui*. Comme il s'agit d'une clivée, l'antécédent de la relative est le foyer de la clivée, avec la valeur d'un démonstratif, alors que la relative est thème : *ce qui nuira à la maîtrise des Alliés n'est pas encore cela*. Dans ce cas, *cela* est bien en anaphore de la phrase initiale. Avec *ce* antécédent, l'interprétation est plutôt celle du nom défini et la relation anaphorique n'est pas directe : elle passe par le lien attributif entre le premier *ce* (le sujet de *est*) et l'antécédent, qui est construit avec sa détermination assurée par la relative. Le contenu de la relative peut donc, ou non, être dissocié de l'anaphore démonstrative : *...ce n'est pas encore cela, ce qui nuira à la maîtrise des Alliés*. Cette dissociation est-elle possible avec l'antécédent *ce* ? On peut en douter, car si c'était le cas, on aurait une possibilité d'accentuation ou de mise en focus qui me paraît exclue:

(28') \*...mais ce n'est pas encore **ce(,)** qui nuira à la maîtrise des Alliés...

On observe la même différence dans :

(29) ...quand les Allemands auront pris toute l'Europe, ce n'est pas encore cela qui leur donnera la paix ! (Lazard : *Journal : 1941*)

(29') ...ce n'est pas encore cela, ce qui leur donnera la paix  
et avec *cela que* :

(30) « ...si vous y tenez vraiment, contactez Knochen. Il devrait se souvenir de vous. » –  
« Oui, c'est une idée », dis-je à contrecœur. Ce n'était pas cela que je voulais. (Littell : *Les bienveillantes*, 2006)

(31) Une femme ne doit pas être trop intelligente ni intellectuelle, elle doit être une jolie chose gaie, aimable, sachant tenir une maison, élever ses enfants et faire rire les hommes en les envoûtant de ses beaux yeux. C'est cela que les hommes lui demandent d'être. (Torrès, *Une femme libre : journal 1939-1945*, 2000)

Le contenu peut être cataphorique et nominal, l'effet est le même ; en (32), *cela* est construit sur son lien cataphorique avec le nom, pas directement sur le contenu de la relative :

(32) Possible en revanche qu'un trop plein de Juifs développe l'antisémitisme. Est-ce cela que vous voulez, l'augmentation de l'antisémitisme ? (Storti : *L'arrivée de mon père en France*, 2008)

Hors les constructions avec « être », on trouvera plus difficilement *ce* pour remplacer un *cela*.

Par exemple :

(33) Il n'était pas un auteur, pas un génie, juste (...) un marchand d'histoires. – Il n'y a que cela qui compte, professait-il : les histoires. (Garat : *Pense à demain*, 2010)

Impossible ici de remplacer *cela* par *ce* : le *ce* serait défini par le contenu de la relative, et l'ensemble avec la relative sera interprété dans la portée sémantique de *ne que*. Le blocage n'est pas syntaxique :

(33') Il n'y a que ce qui compte qui l'intéresse : l'argent et la gloire

Dans notre exemple, on dissocie le sens de *cela* du contenu *ce qui compte*.

On trouvera aussi un blocage net dans les emplois hors verbe « être », soit avec une relative descriptive :

(34) Quand dans un fracas de ferraille les portes des wagons s'ouvrent, une puanteur en sort, qui suffoque les beaux officiers ; (...). Invisibles, dans l'ombre où tourbillonne la neige, les blocks de Birkenau. Oui, nous connaissons tout cela qui a commencé il y a très longtemps : le 10 mai 1940 ? ... (Nourissier : *A défaut de génie*, 2000)

(34') \*...nous connaissons tout ce qui a commencé..

En conclusion de cet examen, on dira que *cela* impose une référence extérieure à la relative : soit *cela* figure dans une relative appositive comme (34), soit le démonstratif renvoie explicitement à un terme extérieur comme en (32) et (33). Les exemples (28) à (31) montrent autre chose : une alternance possible de *cela* et *ce* mais avec un subtil changement de sens, analogue à l'opposition entre *cette chose qu-* et *la chose qu-*. Le choix de *cela* met en évidence la relation au contexte, comme si la relative pouvait s'en dissocier. Par contraste, le choix de *ce* est celui d'un pronom à contenu vide analogue à un défini, et totalement cataphorique. Mais le cas des relatives RCP montre aussi que *ce* peut en même temps référer anaphoriquement à son contexte antérieur et être défini par sa relative ; on reviendra sur ce paradoxe ci-dessous.

L'examen des relatives RCP avec *ce* confirme ce résultat : les possibilités de remplacement de *ce* par *cela* se limitent aux constructions attributives, pseudo-clivées à complément relatif et *ce* est franchement exclu dans la reprise de contenu propositionnel par relative apposée:

(35) Nous en abritons quelques-uns, ce (\*cela) qui n'est pas facile.. (Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011)

(36) Si la solitude existe, ce (\*cela) que j'ignore, on aurait bien le droit (...) d'en rêver comme d'un paradis. (Camus, *dicocitations.com*)

(37) Dès que tu es déprimé, c'est-à-dire tout le temps, tu te payes une séance d'ultra-violets. Ce (\*cela) qui fait que plus tu as le cafard, plus tu es bronzé. (F. Beigbeder, *99 francs*, 2000)

## 7. LE PARALLELISME AVEC *CHOSE*

Une autre comparaison est éclairante : celle qui utilise le mot *chose* pour représenter le contenu sémantique vague de *ce* (Sandfeld, 1965, Kleiber 1987, Benninger 2018) :

(38) Ce qui m'intéresse, c'est la linguistique

La chose qui m'intéresse, c'est la linguistique (Benninger 2018, 72)

Sandfeld (1965, §137) a rapproché les relatives RCP en *ce* de constructions analogues avec *chose* en apposition :

(39) Cela n'est pas très rare, et, chose qui paraît d'abord étrange, cela est peut-être moins rare à Paris qu'ailleurs. (Feuillet, cité par Sandfeld)

On trouve le même rapprochement chez Pierrard (1993), (1996 : 79).

Les exemples ne manquent pas (cf. Muller 2018) :

(40) Mais la veuve avait de l'argent, chose qui invite les nègres comme Qualidor aux joies du mariage. (Chamoiseau, *Texaco*, 1992)

Dans ces constructions, l'emploi de *chose* est obligatoirement non déterminé ; cela vaut aussi pour le sens à donner à *ce* dans les relatives RCP :

(41) Il est venu, ce qui nous a réjoui (= chose qui...)

L'interprétation démonstrative de cette nominalisation n'est réalisable que sans relative :

(41') Il est venu, ça nous a réjoui

(41'') \*Il est venu, cela / cette chose qui nous a réjoui

On ne peut même pas analyser la construction RCP comme un nom défini suivi d'une relative :

(41''') \*Il est venu, la chose qui nous a réjoui

Le rôle particulier de *ce* dans les RCP, pivot entre prédication antérieure nominalisée et prédication relative, est celui d'un nom nu, excluant la particularisation que constitue le sens démonstratif. Sémantiquement, la relative sort du cadre des restrictives distinguées des appositives : c'est une prédication nouvelle, sur un contenu topique créé par le locuteur à partir d'une proposition antérieure.

En revanche, la construction à démonstratif réapparaît plus nettement possible (possibilité notée entre parenthèses dans les exemples qui suivent) dans les clivées avec *ce* (ou plus exactement les pseudo-clivées<sup>8</sup>) à complément relatif :

(42) ...la guerre ne m'impressionne plus ; et quant à la mort, eh bien je me fous de la mort. Et Mariani aussi. C'est ce (?cela) qui me donne cette indulgence pour lui. (Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)

(43) Mais, et c'est ce (cela) qui nous a permis de retrouver leur trace, ils s'étaient mis sous la protection de nos services... (ibid.)

(44) La prison m'avait changé. C'est ce (?cela) qu'on murmurait dans mon dos... (Chalandon, *Retour à Killybegs*, 2011)

(45) Le consul vient ici ? – C'est ce (?\*cela) qu'il annonce dans son message. (Lévy, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011)

L'emploi de *cela* peut être glosé par *cette chose*, ce qui transforme l'interprétation à la manière des constructions attributives vues plus haut. L'emploi de *ce*, avec sa prosodie plate, rend impossible cette interprétation démonstrative (*c'est cette chose qu-...*) et on analysera la construction dans (42) à (45) comme définie (*c'est la chose qu-...*). On peut alors expliquer le paradoxe de la double attache référentielle de *ce* dans les RCP comme (41) : le contenu anaphorique de *ce* = *chose* s'inscrit dans le sens nominal du terme, non dans la référence d'un déterminant, et cette référence prise comme pivot permet l'expansion relative. Dans les pseudo-clivées (42) à (45), une sous-catégorie de RCP, on a par contre une construction définie mais non démonstrative : comme pour les relatives RCP, le contenu anaphorique renvoie au nominal vide (« chose ») mais l'interprétation définie est attachée à la cataphore que constitue la relative, qui doit être restrictive. Et c'est la fonction attribut de *ce* qui autorise la lecture comme syntagme déterminé défini. Ce n'est qu'avec *cela* que la dissociation peut opérer entre la détermination sémantique du démonstratif et la relative.

On en conclura que toutes les constructions détachées de type *ce que* ne sont pas sémantiquement démonstratives (contrairement à ce que dit M.N. Gary-Prieur, 2007 : 176-

---

<sup>8</sup> Il s'agit des constructions de type A, c'est B (cf. D. Apothéloz 2018, Kuyumcuyan 2018 et plus généralement le n° 32 de *Scolia*)

178). Et que *ce* a un triple fonctionnement : démonstratif (en dehors des relatives), défini, ou nom nu.

## 8. LA DETERMINATION SEMANTIQUE DE *CE*

On voit en *ce* un pronom à contenu vide, caractérisé par la relative dans les constructions relatives intégrées, ou caractérisé doublement, par une prédication antérieure et relative, dans les reprises de contenu propositionnel. Si on s'interroge sur la détermination sémantique de *ce* nominal, on constate une répartition en trois catégories, qu'on va illustrer à l'aide de paraphrases, en posant que le contenu nominal de *ce* est CE.

1. *Ce* = *ce* CE. C'est un démonstratif, l'équivalent de *cela*. C'est le pronom sujet de *être* dans ses emplois anaphoriques, et aussi celui qu'on trouve dans les locutions *et ce, sur ce, ce faisant...*

2. *Ce* = le(s) CE. C'est un pronom qui équivaut à un nom vague défini, singulier ou pluriel. *Ce* est déterminé (formant un DP) et défini par le contenu de la relative qui lui reste extérieure (en quoi il se distingue du pronom relatif comme pivot, qui se présente comme une forme indéfinie). C'est l'emploi de *ce* dans les relatives intégrées comme (1), probablement aussi dans les interrogatives indirectes (2). C'est aussi l'analyse qu'on a faite des pseudo-clivées RCP dans les constructions attributives en *ce qu-* ci-dessus, (42) à (45). Pour les emplois quantitatifs (3), il en va de même avec une différence : le contenu vague de CE est interprété comme « la quantité ».

3. *Ce* = CE. Le pronom est le contenu nominal nu, formant avec la relative un NP<sup>9</sup> et non un DP, l'ensemble étant construit en prédication non autonome détachée. Ce sont les constructions exemplifiées par (5), ou (35) à (37) : les relatives RCP non attributives.

On ne reviendra pas sur la comparaison avec le démonstratif, faite ci-dessus : les constructions *ce qu-* ne sont pas, à notre sens, démonstratives sémantiquement : même dans les cas les plus favorables, où un remplacement avec *cela* est envisageable, dans les constructions attributives, l'absence de toute accentuation propre, ou de prosodie de mise en valeur de *ce*, exclut le sens démonstratif.

Nos constructions se répartissent donc entre les catégories 2 et 3 ci-dessus, réserve faite pour les exclamatives.

## 9. L'ANALYSE DE *CE QU-* COMME SYNTAGME NOMINAL DEFINI DANS LES RELATIVES INTEGREES

L'interprétation comme nom vague formant un syntagme nominal défini (DP) s'impose, avec parfois un sens de pluralité :

(46) Ces traces, c'est moi. Ce qui reste de moi. Comme mes livres. (Dobrovsky, *Un homme de passage*, 2011)

Le pluriel existe d'ailleurs après *ce*, en cas de reprise :

(47) Ce que je raconte, ce sont les étapes et les facettes de mon existence. (Dobrovsky, *ibid.*) (=les choses que je raconte)

Dans ce cas, *ce* est une collection d'objets divers.

L'objet désigné peut être massif ou nombrable :

(48) Ce que je bois, c'est de l'eau

---

<sup>9</sup> On utilisera DP pour *Determiner Phrase*, signifiant un syntagme nominal avec déterminant, et NP pour le contenu nominal non déterminé.

Le terme *ce* est souvent au-delà de toute dénomination, même « chose » ne convient pas, par exemple dans cet emploi (déjà cité) comme attribut<sup>10</sup> :

(26) Mes moyens ne sont plus ce qu'ils ont été. (Dobrovsky, *ibid.*)

( ??la chose qu'ils ont été... ; le sens idiomatique serait « au niveau où ils ont été »)

*Ce* s'adapte à tous les contextes pour décrire bien plus largement que « chose » tout objet, dénommable ou non, mais nécessairement chosifié, ce qui fait que les personnes n'apparaissent pas, ou seulement comme un amas ou une collection :

(49) Le « La Rochefoucauld » est situé à l'angle de la rue du même nom et de la rue Notre-Dame de Lorette. En ce milieu du XIXe siècle, (...) il reçoit tous les jours à l'heure de l'apéritif tout ce qui compte à Paris d'artistes convenables... (terresdecrivains.com, 1/9/2005)

Benninger (2018 : 71) rapporte l'opinion de la grammaire méthodique (Riegel et al., 2009 : 815) rapprochant ces constructions de « celles qui ont pour antécédent les pronoms *quelque chose* ou *rien* ». On n'observe pas en réalité la même distribution :

(50) S'il y a quelque chose / une chose qui vous gêne... ≠ S'il y a ce qui vous gêne...

La construction existentielle a uniquement un sens présentatif avec *ce*, ce qui suggère qu'on a bien affaire à un groupe nominal défini. La construction particulière de l'adjectif, obligatoirement dans la relative, ne change pas l'analyse :

(51) Ce qu'il y a d'étonnant dans cette affaire, c'est son calme parfait

Même si la relative se comprend comme *il y a quelque chose d'étonnant dans cette affaire*, le relatif représentant cet indéfini, un *quoi* sous-jacent, a un antécédent défini par la relative (*le quelque chose qu'il y a d'étonnant...*).

## 10. CE POUR DESIGNER DES PARTIES, DES FRAGMENTS, LA QUANTITE, L'APPROXIMATION

La vacuité de *ce* permet une utilisation très large, bien au-delà de ce que n'importe quel nom vague permet.

Un fragment, une partie :

(52) On a installé sur ce qui restait de banquette la belle-mère et moi-même... (Beauvoir, *La force de l'âge*, 1960)

(53) ...ce qui subsiste de bonne monnaie tend à disparaître ou à se dissimuler, exporté ou thésaurisé... (Anonyme, *L'histoire et ses méthodes*, 1961)

(54) Ainsi s'acheva la perte de ce qui restait de livres anciens. (*ibid.*)

La partie peut relever d'un objet nombrable ou non :

(55) Il relâcha la clef qui immobilisait sa proie, serra son poing comme une enclume et le frappa durement au ventre. Un coup vicieux à l'estomac, qui lui vola ce qui lui restait de souffle. (C. Férey, *Mapuche*, 2012)

De la construction partitive<sup>11</sup> dérive sans doute l'interprétation quantitative :

(56) Tout ce que nous possédions d'aviation allait voler à la bataille. (De Gaulle, *Mémoires de guerre*)

Ici, la construction est quantitative sur du massif (l'aviation) ; ce serait la même chose avec un nombrable :

(56') Tout ce que nous possédions d'avions...

---

<sup>10</sup> Le *ce* des constructions attributs équivaut, dans certains cas, à un pro-adjectif *tel* ou une locution prépositionnelle ayant cette valeur (*au niveau /degré où...*). Cela est à rapprocher du fonctionnement de certaines exclamatives en *ce que*.

<sup>11</sup> On entend par « construction partitive » ici l'interprétation de l'antécédent *ce* comme *la partie que, le morceau que* (52), alors que l'interprétation quantitative, qui découle aussi entièrement du contexte, y lit *la quantité que* comme en (56).

Plutôt que de désigner une partie d'un tout, il s'agit cette fois de désigner une quantité. Gaatone (1986) semble avoir été le premier à distinguer l'interprétation non exclamative de quantifieur de *ce que* pour cette valeur. Il s'agit cependant, me semble-t-il, de l'extension normale du vide sémantique constitutif du sens de *ce*, qui lui permet de signifier non seulement du non classifié, mais aussi des fragments, parties, proportions, aussi bien sur des objets (et là on a affaire à de la quantification) que sur des propriétés. Ainsi, Gaatone veut distinguer son analyse de *ce que* quantifieur des constructions à qualificatif en *de* (*ce* qui est le seul moyen<sup>12</sup> de qualifier *ce*) :

(57) Sa tournée remporte un succès presque anormal par ce qu'il révèle de personnel, par ce qu'il y déferle d'irrationnel... (L'Express, cité par Gaatone, 1986 : 418)

Le *ce* me semble sémantiquement partitif ici : l'adjectif en mode de prédication seconde qualifie *ce*, vide de sens, qui devient un morceau de propriété ; on peut gloser : *par la part de personnel qu'il révèle, par la part d'irrationnel qui y déferle*.

La quantification ou la partitivité se manifestent aussi avec la forme *ce qui* même si la construction est moins fréquente (il y faut un verbe qui accepte comme sujet un nom de quantité, ou un fragment). Gaatone en a relevé des exemples avec le verbe *rester*, mais bien d'autres sont possibles, comme les passifs :

(58) Elle se mit à haranguer ce qui s'étoit amassé là de canaille, et fut trop heureuse de trouver un cocher de louage qui monta sur son siège et la mena chez elle... (Saint-Simon, 1702, cité par C. Mauriac, *La terrasse de Malagar*, 1977)

(59) Il ne saurait évidemment rentrer dans mon cadre à moi de refaire ici l'ouvrage de Boller et de rapporter aussi complètement que possible tout ce qui a été amassé jusqu'ici de matériaux à ce sujet. (J. van Ginneken, *Principes de linguistique psychologique*, 1907)

(60) J'ai regardé longtemps avec amour un chêne, seul debout au bord de ce qui subsistait de chemin (C. Mauriac, *Le rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981)

(61) Gérard me demande de lire ce qui a déjà été composé de *Malagar* (C. Mauriac, *La terrasse de Malagar*, 1977)

(62) Prépare ce qui te reste de film. On filmera ce soir, on partira demain (Y. Navarre, *Romans, un roman*, 1988)

A côté de ces exemples à sens partitif ou quantitatif, on trouve d'autres constructions où *ce* désigne des objets approximatifs, hors norme, donc non désignables par un mot approprié (mais la presque synonymie avec « chose » réapparaît) :

(63) Je me demandais où elle dénichait des étrangetés pareilles, (...) des filles montées sur des échasses pas croyables qui riaient pour n'importe quoi en secouant ce qui leur tenait lieu de chevelure. (A. Gavaldà, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, 1999)

Il ne semble donc pas nécessaire de faire des distinctions catégorielles : l'adaptation de *ce* à toutes sortes de contenus nominalisables mais non formatés permet de passer de la chose à la partie, de la partie à la quantité, et de l'objet à son approximation. Mais si la référence nominale est vague, le syntagme formé reste défini.

## 11. L'ANALYSE DE *CE QU-* COMME GROUPE NOMINAL NU (NP) DANS LES RELATIVES RCP

Dans les constructions non attributives de reprise de contenu propositionnel, la catégorie syntagmatique est différente : *ce* est ici un nominal nu, sans détermination sémantique, analogue<sup>13</sup> à un nom nu comme *chose* (par exemple dans (5) déjà cité) :

---

<sup>12</sup> L'adjonction d'un adjectif est autrement impossible : \**ce (de) personnel*.

<sup>13</sup> L'analogie est limitée à cette construction. On a vu que *ce* contrairement aux noms, n'a pas de construction adjectivale épithète : *chose facile* vs \**ce facile*.

(5) Si le beurre était épuisé, ce qui arrivait assez souvent, on faisait des tartines de saïndoux pour la collation de quatre heures. (Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011)

(5') Si le beurre était épuisé, chose qui arrivait assez souvent,...

(5'') \*Si le beurre était épuisé, la/ cette chose qui arrivait assez souvent, ...

Comme le montre (5''), l'analyse en syntagme nominal déterminé, qu'il soit défini ou démonstratif, est impossible syntaxiquement : il faudrait à ce terme une continuation. Dans notre construction, le syntagme est une construction prédicative adossée à la prédication verbale, non autonome, associant un sujet sémantique, le *ce*, à une relative prédicative qui en forme le prédicat (l'équivalent d'un participe-présent : *chose arrivant assez souvent*). La relative est bien prédicative ici, elle constitue certes parfois une prédication en forme de commentaire (Gary-Prieur, 2007 : 182), comme ici, mais elle peut tout aussi bien être une continuation de récit :

(64) Ils entrèrent, ce qui le fit sursauter. (Jenni, *L'art français de la guerre*, 2011)

(65) Notre mère calme elle-même ses nerfs en la menaçant charitablement de la gifler, ce qui en effet rétablit le silence. (Crocq, *Une jeunesse en Haute-Bretagne*, 2011)

C'est bien la relative qui impose cette analyse : comme on l'a vu, la reprise de contenu propositionnel, sans relative, a le sens d'un démonstratif, et lorsque cette construction est attribut, elle équivaut alors à un nom défini :

(66) L'acte s'identifie donc avec l'énoncé de l'acte. Le signifié est identique au référent. C'est ce dont témoigne la clause « par la présente ». (Benveniste, *La philosophie analytique et le langage*, 1963)

= c'est la chose dont témoigne...

## 12. LES CONSTRUCTIONS INTERROGATIVES ET EXCLAMATIVES

Les « interrogatives indirectes partielles », où figurent des constructions en *ce qu-*, sont sémantiquement des constructions dépendantes ayant trait à l'identité (il s'agit alors de propriétés d'objets). Les formes avec *ce* sont limitées à l'identification dans une liste d'objets non humains :

(2) Dis-moi ce que tu tiens / dis-moi ce que c'est

à comparer avec la forme de subordonnée renvoyant à l'objet :

(67) Donne-moi ce que tu tiens / \*donne-moi ce que c'est

J'ai proposé (Muller, 1996, 2001) de voir dans ces constructions des verbes sélectionnant comme arguments l'identité des objets, plutôt que les objets eux-mêmes. On retrouve assez nettement, dans la formation des questions, une utilisation de *ce* attribut qui correspond précisément à cette distinction entre « la chose » et « l'identité de la chose » :

(68) Que tiens-tu ? / Qu'est « ce que tu tiens » ?

si bien que *ce que tu tiens*, « chose », peut se confondre avec *ce que tu tiens* « attribut » :

(69) Dis-moi ce qu'est ce que tu tiens (quelle est la chose que tu tiens)

Dans le domaine non humain, *ce qu'est* est une variante de la construction longue de la « percontative » *quelle est* .

La vacuité de *ce* peut se prêter plus facilement qu'un nom, même vague, à ce passage du sens concret à celui de la propriété, ce qui est peut-être encore une forme de partitivité.

Le sens exclamatif et intensif se prête moins à une analyse analytique à cause du figement de *ce que* dans ce sens en indépendante. La variation est déroutante : un pronom *que* est venu occuper la place de *combien*, *comme* dans l'indépendante. Les formes développées, *ce que* ainsi que *qu'est-ce que*, ont utilisé la syntaxe des relatives. Comme déjà signalé, le *que* de *ce que* exclamatif n'est pas la forme spécifique *que* de l'exclamative indépendante, c'est la conjonction syntaxique à valeur de relatif fonctionnel non sujet. L'analyse détaillée de J. Gérard, 1977, montre qu'une analyse syntaxique en syntagme nominal semble s'imposer. C'est assez évident dans l'utilisation intensive de la forme quantitative dans (17) déjà cité :

(17) Ce qu'il m'aura déjà gâché de repas, celui-là ! (Franquin : *Des gaffes et des dégâts*, 1977)

La construction à interprétation adverbiale existe aussi bien en indépendante (70) qu'en enchâssée (18, déjà cité):

(70) ...à sa sortie, dans l'intimité de la voiture qui nous ramenait en ville, son diagnostic fut des plus crus : « Ce qu'il est con ce Baader ! » (D. Cohn-Bendit rapportant des propos de J.P. Sartre, *Libération*, 11/3/2005)

(18) C'est fou ce que ce genre de mômes vous détestent. (Chalandon, *Retour à Killybegs*, 2011)

Dans les deux cas, la forme relative suppose un Qu-adverbial à *quel point*. Il est alors tentant de parler d'adverbe exclamatif (comme Gaatone 1986) pour *ce que*. Cependant la possibilité d'insérer ce genre de construction dans une structure prépositionnelle plaide aussi pour une analyse comme syntagme nominal de *ce que* :

(71) Tu ne peux pas te faire une idée de ce qu'il a été gentil ! (Gérard 1977 : 163)

(72) Tu ne te rends même pas compte de ce qu'elle est belle ! (ibid.)

Il faut donc admettre que syntaxiquement, *ce* est ici un nom de degré intensif suivi d'une relative à mot Qu- adverbial : *le point /degré auquel*.

Il y a une forme de porosité entre les formes nominales et les formes adverbiales dans les constructions Qu-, comme le montre l'exemple suivant où le syntagme relatif-interrogatif est en même temps l'équivalent d'un déterminant de l'objet direct du verbe subordonné :

(73) On ne dira jamais trop à quel point cet équipement présente d'avantages au plan de la sécurité... (*L'Automobile Magazine*, déc. 1983)

Le *ce* serait possible ici.

Par ailleurs, la forme *ce que* n'est pas totalement figée : il y a aussi des exclamatives en *ce qui*, jamais mentionnées à ma connaissance dans les grammaires:

(74) C'est fou ce qui a été réalisé ici en une seule année (*leparisien.fr* 5/2/2014)

(75) C'est incroyable tout ce qui peut être vaporisé dans un jardin (*leparisien.fr* 24/11/2015)

(76) Incroyable ce qui peut s'accumuler en une seule année. Imaginez en une vie ! (*doucesheures.org*, 2018)

On pourrait aussi dire, avec complément en *de* :

(77) C'est incroyable ce qui a été vendu de livres en une seule soirée !

Ces exclamatives montrent l'utilisation emphatique du *ce* quantitatif, forcément argument nominal ici puisque lié à la fonction sujet du relatif.

Faute de place, on n'examinera pas plus avant cette construction, mais l'analyse « unitaire » de *ce que* « adverbe » exclamatif ne semble pas totalement justifiée. Il y a peut-être, cependant, une réanalyse en cours, en termes de syntagme adverbial à tête *ce que* d'une construction historiquement nominale (basée sur un nom abstrait de degré ou d'intensité), réanalyse limitée pour l'essentiel aux exclamatives indépendantes<sup>14</sup>.

### 13. CONCLUSION

Le *ce* pronom peut être analysé comme un nominal vide de sens propre qui peut selon les contextes équivaloir à un nom nu, ou à un nom déterminé, soit défini, soit démonstratif ; dans ce dernier cas seulement, *ce* équivaut à *cela*. Dans tous les cas, ce n'est pas une forme libre, mais son analyse syntaxique doit le distinguer de ses supports de cliticisation.

---

<sup>14</sup> Si *ce que* prenait librement le sens adverbial, on ne comprendrait pas son impossibilité dans les interrogatives indirectes comme : \**Dis-moi ce qu'elle est belle*, \**Je ne sais pas ce qu'elle est sincère*, avec *ce* = à *quel point*.

Dans les relatives, on posera qu'il est, selon les cas, un nominal vague non-humain défini (formant un DP) dans les relatives intégrées et dans les relatives des pseudo-clivées, ou un nominal vague sans déterminant (NP), dans les constructions de relatives RCP. Il n'est pas démonstratif dans ces contextes.

Aucun nom lexical, pas même « chose », ne couvre l'étendue de ses interprétations comme désignateur d'objet non répertorié, comme référent d'objet sans nom, de partie ou fragment d'objet, ou même de propriété d'objet. L'extension à un sens quantitatif ou intensif découle naturellement pour nous de cette plasticité. Dans les interrogatives indirectes, le *ce* peut introduire indifféremment un objet et une propriété d'objet, ce qui a dû faciliter son utilisation comme supplétif de la carence du pronom *quoi*.

Dans les exclamatives, le *ce* peut encore renvoyer à une quantité ou un degré intensifs même si l'analyticité de la construction n'est plus vraiment perceptible. L'interprétation superficielle adverbiale de *ce que* est à relativiser, puisque la (micro)syntaxe reste parfois, dans les constructions indirectes, celle d'un nominal suivi d'une conjonction.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APOTHELOZ D. (2018), « Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives », *Scolia*, 32, 13-41.
- BENNINGER C. (2018), « *La seule chose que je sais c'est que je ne sais rien* : Le N *chose* et les pseudo-clivées », *Scolia*, 32, 69-94.
- BERRENDONNER A. (1990), « Pour une macrosyntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- CORBLIN F. (1990), « Les groupes nominaux sans nom du français », in G. Kleiber et J.E. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines, Recherches Linguistiques XIV*, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 63-80.
- DAMOURETTE J. & PICHON E. (1911-1940), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- GAATONE D. (1986), « Un quantifieur négligé en français moderne », *Folia Linguistica*, 20, 3-4, 413-430.
- GARY-PRIEUR M.N. (2007), « Les relatives détachées de la forme « ..., CE QU- P » », in N. Flaux, D. Stosic (éds), *Les constructions détachées : entre langue et discours*, Artois Presses Université, 171-187.
- GERARD J. (1977), *La syntaxe de l'exclamation en français*, Thèse de 3e cycle, Paris-8 Vincennes.
- GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- HIRSCHBÜHLER P. & LABELLE M. (1990) : *Celui* comme noyau de syntagme nominal, *Travaux de linguistique*, 20, 109-122.
- KLEIBER G. (1984), « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII-1, 63-85.
- KLEIBER G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose ? », *Langue française*, 73, 109-128.
- KUYUMCUYAN A. (2011), « Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne », *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 897, 187-204.
- KUYUMCUYAN A. (2018), « Présentation », *Scolia*, 32, 7-12.
- LEARD J.M. (1986), « Le statut de *ce que* dans le système morphologique du français : une solution unitaire appuyée par la diachronie », *Modèles linguistiques*, VIII-2, 7-45.
- LEARD J.M. (1992), *Les gallicismes*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- LEFEUVRE F. (2006), *Quoi de neuf sur quoi ?* Presses Universitaires de Rennes.
- LORIAN A. (1968), « *Ce pour quoi, ce pourquoi ou c'est pourquoi ?* », *Revue de linguistique romane*, 32, vol. 127-128, 341-361.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.

- MULLER C. (2001), « Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte », in A. Rousseau (éd.), *La sémantique des relations*, Edition du Conseil Scientifique, Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 163-177.
- MULLER C. (2018), « L'emploi de *ce* dans les reprises de contenu propositionnel », *Scolia*, 32, 117-138.
- PIERRARD M. (1993), « A propos des hypothèses concernant la valeur de *ce* dans les subordonnées introduites par *ce que* », in G. Hilty (éd.), *Actes du XXe Congrès de Linguistique et Philologie romanes*, Tübingen, Francke, vol. 1, 589-602.
- PIERRARD M. (1996), « *Ce que* en subordination propositionnelle : un stabilisateur catégoriel », in C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Niemeyer, 77-87.
- RIEGEL M., PELLAT J.C. & RIOUL R. (2009<sup>4</sup>), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SANFELD K. (1965<sup>2</sup>), *Syntaxe du français contemporain, Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- TOGEBY K. (1982), *Grammaire française*, vol.1, Copenhague, Akademisk forlag.
- WILMET M. (2003<sup>3</sup>), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.